

MODALITES DE PARTICIPATION **Programme Automne 2017 Mc Gill – IAE FRANCE**

A qui s'adresse ce programme ?

Aux étudiants d'un IAE, membre du réseau IAE FRANCE, titulaire d'au minimum une licence 3 à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Au Québec, on reconnaît une licence 3 française comme équivalent à un baccalauréat canadien, permettant donc aux étudiants qui ont une licence 3 ou équivalent en France de s'inscrire à des cours de niveau 500 (cours gradués équivalent Master) au Québec. Ce cursus peut être suivi dans le cadre d'un cursus de Master (avec validation de crédits) ou d'une année de césure.

Quel niveau d'anglais faut-il avoir pour participer au programme et quel justificatif apporter ?

Tous les étudiants doivent démontrer un niveau 577 au TOEFL papier ou équivalent. Le TOEIC est également accepté avec un score minimum de 742. Le test IELTS est également accepté.

Comment valider un semestre ?

Il faut prendre 5 cours qui correspondent à 15 crédits canadiens soit 30 ECTS (équivalent d'un semestre validé en France).

A combien de cours faut-il s'inscrire ?

L'étudiant doit s'inscrire à un total de 5 cours (soit 15 crédits = 30 ECTS), tous des cours gradués (niveau 500). 4 cours seront choisis par l'étudiant dans l'offre de formation envoyée par McGill, pour lesquels une pré-approbation de transfert de crédits aura été obtenue par l'étudiant de la part de son institution (composante IAE ou université mère). Le 5^{ème} cours est un cours d'expression anglaise, soit écrit ou oral.

Les étudiants peuvent-ils choisir tous les cours de leur choix ?

Oui le catalogue entier est ouvert. Cependant les étudiants de IAE FRANCE devront choisir des cours pour lesquels ils peuvent démontrer avoir les prérequis. Lors du dépôt de leur candidature, ils devront inclure tous leurs relevés de notes. S'ils désirent prendre un cours qui demande un prérequis, ils devront déposer les documents faisant foi qu'ils ont ce prérequis.

Par exemple, si le cours ZZZ-502 nécessite d'avoir validé le cours ZZZ-501 alors un étudiant désirent s'inscrire au cours ZZZ-502, devra:

1. Identifier le ou les cours réussis par le passé, qui couvrent la matière et objectifs du cours ZZZ-501;
2. Démontrer sur ses relevés de notes qu'il ou elle a réussi ces cours avec une note acceptable pour chacun;
3. Fournir la description officielle détaillée de ces cours.

Le but est de permettre au Registrariat de Mc Gill de s'assurer que le prérequis a bel et bien été acquis.

Nous demanderons donc aux étudiants:

1. D'identifier des cours alternatifs aux cours qu'ils désirent prendre au cas où certains choix ne leur seraient pas accordés;
2. De s'assurer que les cours choisis n'ont pas de conflit d'horaire entre eux (nous leur fourniront les horaires de chaque cours).

Quels sont les cours proposés ?

L'offre de cours de l'automne 2017 n'est pas encore connue mais sera très semblable à celle de l'automne 2016, nous demandons aux étudiants de consulter l'offre de 2016 et de prendre en note les cours qui pourraient les intéresser. L'offre de cours 2017 sera communiquée fin février.

Quand auront- lieu les cours ?

Les cours auront lieu de fin août à fin décembre. Ils ont lieu le soir du lundi au jeudi inclus sauf le cours d'anglais oral (le samedi), ou écrit (en journée dans la semaine).

Comment se passe le choix des cours ?

Les étudiants intéressés doivent discuter de leur projet de venir étudier à McGill avec leur responsable pédagogique à l'IAE afin que leur projet soit accepté localement par leur IAE. Ils peuvent commencer à réunir les documents qui seront nécessaires à leur demande d'inscription à McGill. Ensuite le Registrariat de McGill (appelé Client Services) recevra ces demandes et identifiera les étudiants avec lesquels une rencontre Skype devra être organisée afin de finaliser leur choix de cours.

Comment est géré ce partenariat ?

Un protocole d'entente entre IAE FRANCE et McGill va être signé. Les IAE pourront également demander à McGill de signer individuellement une entente de nature académique pour que les crédits validés soient transférés dans leur université hôte.

A-t-on besoin d'un visa pour étudier un semestre à McGill ?

Toute personne venant étudier au Canada pour moins de 6 mois n'a pas besoin d'un visa d'étudiant, seulement un visa de touriste (le cas échéant) et d'un eTA (electronic travel authorization) que l'on remplit sur le Web. Par contre les étudiants n'auront pas la possibilité d'avoir un job ou un stage sur place.

Quels sont les tarifs ?

Voici les tarifs (droits de scolarité, etc.) pour tout étudiant venant prendre 5 cours gradués (de niveau 500) à McGill en 2016-2017. Bien qu'il y aura une légère augmentation en 2017-2018, ceci vous donne une bonne idée des coûts (en \$CAD et en €).

Nous présentons les 2 scénarios : coûts pour un étudiant de nationalité française, coûts pour tout autre étudiant étranger non-citoyen français.

5 cours = 15 crédits = 30 ECTS.

	French-Citizen Students		International Students	
Tuition Fees (per 3-credit course)	722,76 \$		1 594,29 \$	
Registration Charge (per 3-credit course)	23,13 \$		23,13 \$	
General Administrative Charge (per semester)		48,32 \$		48,32 \$
Transcripts and/or Diploma Charge (per 3-credit course)	4,11 \$		4,11 \$	
Copyright Fee (per 3-credit course)	2,67 \$		2,67 \$	
Information Technology Charge (per 3-credit course)	22,59 \$		22,59 \$	
MACES (Student Body Membership Fees) (per 3-credit course)	12,99 \$		12,99 \$	
Career Advising & Transition Fee (per semester)		15,00 \$		15,00 \$
McGill Writing Centre (per semester)		1,50 \$		1,50 \$
International Health Insurance (2016-17 rate) (per semester)		331,00 \$		331,00 \$
Athletics and Recreation Fee		0,00 \$		0,00 \$
Student Services Fees		0,00 \$		0,00 \$
	788,25 \$	395,82 \$	1 659,78 \$	395,82 \$
Nb of courses:		5		5
	3 941,25 \$	395,82 \$	8 298,90 \$	395,82 \$
Grand Total per student taking 15 credits (5 courses)	4 337,07 \$	3 101,73 €	8 694,72 \$	6 218,19 €

0,715168 26-janv-17

Quelle est la politique d'annulation/remboursement ?

A partir du moment où vous indiquez à IAE FRANCE votre souhait de participer à ce programme, il y a un engagement moral que nous vous demandons de tenir. Hors circonstance exceptionnelle (le manque de moyens financiers ne sera pas interprété comme une circonstance exceptionnelle), il ne s'agit pas d'annuler votre participation une fois que vous l'avez confirmée. Les frais sont à verser avant le début du séjour au moment de l'inscription. En cas d'annulation, un remboursement de 100% avant le 1er jour de classe de la session d'automne sera possible. En suite des frais de 20\$ par jour durant les 10 jours suivant le début de la session seront à déduire du montant à rembourser. Passé ces premiers 10 jours aucun remboursement ne sera possible.

Par contre, les étudiants qui réserveront un lit dans une chambre de la résidence EVO devront signer un bail directement avec EVO pour garantir leur réservation. Après signature il n'y a pas de remboursement possible des frais de résidence. Les réservations de résidence seront à faire via McGill et le paiement, non remboursable, devra être effectué en juin.

Est-il possible d'avoir accès à une résidence universitaire ?

Oui c'est possible mais pas obligatoire, les étudiants sont libre de réserver dans cette résidence ou ailleurs. Les étudiants ont accès à une résidence privée tout juste à côté de l'Université. Les coûts ont été négociés avec McGill. Vous trouverez les tarifs ci-dessous. Il s'agit d'une occupation double avec une salle de bain pour les 2 personnes.

Le lien web pour la résidence est: <http://www.evomontreal.com/fr/residence-universitaire-montreal/evovieux-montreal/?gclid=CLHvhbma4NECFUiBswod6R4E-w>.

Il y a une piscine, une salle d'exercice et autres facilités pour l'entraînement physique dans la résidence. Les frais sportifs ne sont pas inclus dans le prix de la résidence mais indiqués ci-dessous pour information.

Frais par personne pour une chambre partagée pour 4 mois.

Comparatif coûts	Etudiants français /		Etudiants internationaux	
Accommodation (4 months)	4 860,00 \$	3 475,72 €	4 860,00 \$	3 475,72 €
Athletics and Recreation Fee	131,75 \$	94,22 €	131,75 \$	94,22 €

Comment valider son inscription ?

Lisez attentivement le document « Registration Instructions Fall 2017 », qui vous explique comment remplir les différents documents demandés.

Pour valider son inscription au programme d'automne 2017, l'étudiant devra suivre les différentes étapes indiquées :

1. Contacter au plus vite le bureau des Relations Internationales de son IAE pour faire part de son souhait de candidature.
2. En concertation avec les responsables pédagogiques de la formation sélectionner les 4 cours dans l'offre de formation proposée par McGill (cf catalogue ci-joint).
3. Envoyer un email à sarah.lempereur@iae-france.fr pour faire part de votre intérêt à participer à ce programme **avant le 10 Février 2017** en joignant ce document « Modalités de participation » signé et paraphé chaque page attestant ainsi que vous avez pris connaissance des exigences requises.
4. Regrouper l'ensemble des éléments nécessaires pour effectuer **un envoi entre le 1^{er} et le 17 Avril 2017** :
 - Compléter le formulaire « Consent for Release of Official Documents and Sharing of Information »
 - Compléter le formulaire d'obtention d'un code permanent
 - Compléter le formulaire d'inscription
 - Compléter le formulaire d'inscription pour la résidence si nécessaire
 - Photocopie du passeport en cours de validité
 - Les résultats du test d'anglais
 - Les relevés de notes justifiant des pré-requis nécessaires

Les différents documents doivent être complétés de manière électronique. Quand la signature est requise, merci d'imprimer le document pour le signer et le scanner ensuite.

5. L'ensemble de ces documents devront être envoyés en 1 envoi par email par l'étudiant. Merci de n'oublier aucun document. Cet email devra être adressé à shortprograms@mcgill.ca copies sarah.lempereur@iae-france.fr , votre Responsable pédagogique et le Responsable des Relations Internationales de votre IAE avec comme sujet: *Registration IAE FRANCE Fall 2017*.

6. Suite à cet envoi, IAE FRANCE vous fera parvenir une facture qui sera à régler immédiatement comprenant l'ensemble des frais d'inscription. Cette facture sera à régler par chèque ou virement à l'ordre de l'Association Nationale des IAE.

Quels sont les engagements de l'étudiant s'inscrivant au programme ?

Le participant s'engage à :

- Respecter tous les règlements et politiques de l'Université McGill régissant les droits et devoirs des élèves. L'Université McGill se donne le droit de renvoyer tout participant qui viole les règlements de l'Université McGill.
- Respecter les services fournis, notamment pour les participants qui auront réservé leur résidence via l'Université McGill et qui seront entièrement responsables de tous dommages pouvant résulter de leur comportement ou de ceux de leurs invités.
- Disposer d'un passeport valide et d'un billet de retour.
- Disposer des fonds suffisants pour couvrir les dépenses sur place (une preuve pourra être demandée lors de l'entrée sur le sol canadien).
- Prendre la couverture d'assurance maladie proposée par l'Université McGill (NB : cette assurance santé ne couvre pas les soins dentaires).
- Posséder une assurance responsabilité civile.

Date :

Nom :

Prénom :

IAE :

Diplôme visé en 2017/2018 :

Signature de l'étudiant :